




©FLI

Qu'indiquent des lésions au niveau de la queue ?

- L'étiologie et les facteurs de risque des lésions de la queue peuvent être multiples.
- Ces lésions peuvent résulter de comportements anormaux (morsures) ou d'infections bactériennes. Ces lésions peuvent ensuite entraîner des infections de la peau, des tissus sous-cutanés et des os, et devenir nécrotiques suite à l'infection. 
- Les lésions de la queue sont douloureuses.
- Durant le transport, les lésions sérieuses de la queue peuvent empirer avec les morsures d'autres porcs. Les porcs présentant des lésions sévères ne doivent pas être transportés.

Exigences légales

Règlement du Conseil (CE) 1/2005 : Exigences relatives aux plaies :

{Annexe I, Chapitre I, Point 1} : seuls les animaux en bonne santé doivent être transportés.

{Annexe I, Chapitre I, Point 2.b} : les animaux en mauvaise santé présentent des blessures ouvertes sévères, ou un prolapsus.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.a} : pas de souffrances supplémentaires pour les animaux légèrement blessés ou malades.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.b} : transport d'animaux dans le cadre d'un projet de recherche scientifique.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.c} : transport sous supervision vétérinaire aux fins ou à la suite d'un traitement ou d'un diagnostic.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.d.} : transport à la suite d'interventions vétérinaires liées aux pratiques d'élevage, à condition que les plaies soient complètement cicatrisées.

{Annexe I, Chapitre I, Point 4.} : séparation, traitement vétérinaire et/ou abattage d'animaux qui tombent malades ou qui sont blessés durant le transport.

{Annexe I, Chapitre I, Point 5} : usage de sédatifs. 

Remarque : Les exigences listées paraphrasent le texte littéral de la réglementation et ne sont pas complètes. De plus, il se peut qu'il existe une législation nationale plus stricte en application. Pour obtenir une description plus détaillée des exigences spécifiques, consultez l'analyse « [Aptitude au transport](#) ».

Méthode d'inspection (recommandée)

- Si le trajet prévu dure moins de 8 heures, l'éleveur/euse et le chauffeur du camion doivent évaluer l'aptitude des animaux au transport avant et pendant le chargement.
- Si le trajet dure plus de 8 heures, un inspecteur doit aussi être présent lors du chargement pour assurer l'aptitude au transport des porcs.
- Dans tous les cas, les porcs seront examinés pour détecter la présence de **lésions de la queue**.
- L'inspecteur/rice reporte ses observations à l'éleveur/euse et/ou au transporteur/euse et en cas d'incohérence entre les exigences légales et la situation durant le chargement et le transport, des mesures correctives devront être prises afin de garantir que la situation soit conforme aux exigences légales à l'avenir.

Évaluation - En général

L'évaluateur/rice doit évaluer la probabilité que les blessures causent des douleurs et des pertes de sang durant le transport, ainsi que le risque d'une aggravation potentielle. Pour décider de l'aptitude au transport, il ou elle devra observer : si la blessure est importante, profonde et/ou sévère ; si les blessures sont multiples ; si la blessure est guérie ou non (voir la page suivante).



Les porcs sont évalués individuellement selon leur niveau de blessures à la queue.

Pas risque d'atteinte au bien-être: Queues intactes

Pas de présence de lésion à la queue.



© WUR



© FLI, A. Schubbert

Modérée risque atteinte au bien-être : Blessures légères

Lésions guéries, légères ou présence de plaies dues au mâchouillage ou à la perforation, pas de gonflement.



© FLI



© FLI

Haute risque atteinte au bien-être : Blessures sévère

Présence de plaies dues au mâchouillage ou à la perforation avec des gonflements et des signes d'infection (à gauche).

Perte partielle de la queue et nécrose potentielle (au milieu).

Perte totale de la queue et nécrose potentielle (à droite).



© FLI



© FLI



© FLI

Source de la méthode d'évaluation : Instructions pratiques pour évaluer l'aptitude au transport des porcs



Co-funded by
the European Union



WAGENINGEN
UNIVERSITY & RESEARCH



AARHUS
UNIVERSITY

FRIEDRICH-LOEFFLER-INSTITUT



Bundesforschungsinstitut für Tiergesundheit
Federal Research Institute for Animal Health



EU Reference Centre
for Animal Welfare *Pigs*

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre info.pigs@eurcaw.eu